

PPCR :
*manifestations programmées devant les IA le
mercredi 1er février 2017 après midi*

La nouvelle évaluation qui entre en vigueur à la rentrée 2017 repose sur des « entretiens professionnels » qui sont fondés sur des critères subjectifs qui deviendront les instruments de l'arbitraire et de l'individualisation.

Cette nouvelle évaluation est dangereuse et par conséquent inacceptable.

Cette nouvelle évaluation ressemble à s'y méprendre à celle du décret Chatel de 2012 qui avait été abrogée après l'élection de François Hollande suite à la mobilisation des personnels appuyée sur l'action commune des organisations syndicales.

Pourquoi avoir refusé l'une et accepter la même 4 ans après ?

Cette nouvelle évaluation est dangereuse car notre notation ne dépend plus de la « maîtrise » de nos disciplines mais d'un « tas de machins » qui n'a rien à voir avec l'enseignement proprement dit. Le cœur de notre métier, la transmission des savoirs, est mis de côté pour laisser la place à une « kyrielle d'item » qui n'a d'objectif que de nous faire passer un temps fou à faire « autre chose ».

Cette nouvelle évaluation est le début d'une modification profonde de notre métier...

La FNEC FP-FO, la CGT Educ'action, et SUD Education appellent les personnels à participer aux rassemblements organisés afin de demander l'abandon du projet ministériel.

Rassemblements le 1er février 2017

IA des Bouches du Rhône - Marseille : 14 h

IA du Vaucluse - Avignon : 14 h 30

Le coin des CAPA

Avancement d'échelon

Déclaration liminaire du SNETAA – FO à la CAPA du 06/01/2017.

La CAPA avancement d'échelon permet de gratifier les collègues suivant un protocole qui existe depuis des décennies dans l'Éducation Nationale.

Apparemment, ce protocole vit ses derniers instants...

Durant des années, on nous a dit que ce protocole était juste (malgré nos remarques qui auraient permis de le rendre réellement plus juste) et maintenant, on nous dit qu'il n'est plus juste et l'administration aidée des mêmes auxiliaires zélés va le changer...

Et on nous garantit, comme les rythmes scolaires ou la réforme du collège, que cette réforme serait la panacée...

Pour le SNETAA – FO, l'important, c'est la reconnaissance du travail effectué par les PLP. Car les PLP exercent un réel travail hélas souvent décrié. De cette reconnaissance, on en est loin.

1. Tout d'abord, la CAPA du 22 septembre 2016 nous a laissé un goût amer. En effet, licencier un collègue pour insuffisance professionnelle alors que les élèves de Terminale qui lui ont été confiés l'année dernière ont obtenu leur BAC PRO à près de 90% soit au delà de la moyenne académique paraît surréaliste et en tout cas déconnecte totalement la réussite de nos élèves de notre évaluation. Avoir 50% ou 60% de réussite ne serait pas grave si les collègues entretiennent de bonnes relations avec leurs IEN ou leurs CE... Il faudrait définir ce qu'on entend avec « de bonnes relations ». Par contre même si on a 100% de réussite mais qu'on est dans le collimateur de nos supérieurs hiérarchiques, on risque un licenciement pour insuffisance professionnelle. Certes le taux de réussite aux examens est toujours à manier avec précautions mais la boîte de Pandore a été ouverte. **Et avec tout le flou permettant n'importe quelle interprétation que le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation a engendré en 2013, combiné au nouveau système d'évaluation inclus dans le « packaging » du PPCR, le ministère (toujours aidé par certains pseudo représentants syndicaux) crée l'outil parfait pour refuser des promotions sans lien avec le cœur de l'investissement pédagogique des collègues mais également la machine à licencier que certains pourraient utiliser à leur guise.**
2. De cette reconnaissance, on en est loin également en éducation prioritaire. En effet, le gouvernement persiste dans son refus d'ouvrir des négociations sur l'éducation prioritaire en LP malgré la mobilisation importante des personnels. En faisant cela, le ministère refuse de voir la difficulté d'enseigner dans les LP/SEP ex ZEP ou équivalent. **Non seulement il n'y a aucune reconnaissance du travail effectué dans des conditions de plus en plus difficiles mais la réponse apportée par le ministère, c'est qu'il y aura, en 2018, 96 € de moins sur la feuille de paye des PLP qui y enseignent.** Il faudra attendre quoi ? Un drame pour que cela soit reconnu ? Les PLP, comme les policiers ou les infirmières sont en première ligne pour que vive notre République. Il serait grand temps que notre hiérarchie s'en rende compte et en tire les conséquences...

Depuis des années, les promotions d'échelon n'ont permis aux collègues que de maintenir leur pouvoir d'achat.

Les promotions d'échelon ne font que compenser la diminution de notre salaire issue de l'augmentation des cotisations couplée à la non prise en compte de l'inflation. Oui, depuis des années, le salaire des PLP stagne ou baisse.

Et ce n'est pas le PPCR qui efface cela. Chaque PLP a perdu, en euro constant, entre 6 000 € et 12 000 € depuis 7 ans et son salaire en 2017 est inférieur, en euro constant, à celui de 2010.

Si on ajoute à cela la fin des HSE, la suppression de la prime 3HSA, la suppression de la prime CCF et la future suppression de la prime ZEP, nous pouvons voir comment le gouvernement reconnaît le travail effectué par les PLP.

C'est donc dans ces conditions que nous sommes réunis aujourd'hui pour cette « dernière » CAPA d'avancement d'échelon (ancien régime). Le SNETAA – FO tenait à rappeler cet état de fait. Comme chaque année, nous demandons également immédiatement 5% d'augmentation de la valeur du point d'indice afin de compenser la perte du pouvoir d'achat..

Sur l'ordre du jour proprement dit, nous ne répéterons pas ce que nous disons ici depuis des années sur les dates d'inspections, sur le l'octroi du « bonus » au barème d'une absence d'inspection, sur les TZR, etc...nous vous renvoyons à nos anciennes déclarations liminaires.

Nous constatons simplement qu'il n'y a pas d'évolutions sur ces points qui engendrent une iniquité de traitement entre PLP.

A ce propos, nous demandons aux corps d'inspection de ne pas commencer les nouvelles évaluations en « oubliant » d'aller visiter cette année scolaire des collègues qui pourraient bénéficier l'année prochaine d'une « accélération de carrière ».

Congé de formation 2017/2018

Déclaration liminaire du SNETAA – FO à la CAPA du 06/01/2017.

En ce qui concerne les congés formations nous tenons à réaffirmer que pour le SNETAA – FO, le principal problème concerne le nombre de postes mis à disposition.

Suite aux divers GT mis en place depuis l'année dernière, nous actons la décision de l'administration rectoriale de maintenir le système de répartition et de calcul actuel, ce qui correspond à la demande du SNETAA – FO. Le changer aurait été inéquitable pour les PLP.

Par ailleurs, nous souhaitons que rentre dans le prochain barème d'attribution, un nombre de points (à définir) qui permettrait à un collègue ayant actuellement 80 points et non « promu » cette année de ne pas l'être encore les années prochaines uniquement à cause de l'âge (rattrapés par d'autres collègues n'ayant pas encore 80 points cette année)

Comité Technique Académique

Mardi 24 janvier 2017 se tenait le Comité Technique Académique
Monsieur le Recteur a annoncé les LP relevant de l'éducation « accompagnée »
Mis à part tous les LP ex ZEP, les LP Ampère et Brochier (Marseille 10è) et Casarès (Avignon) seront, l'année prochaine seulement, également sur cette liste.

Globalement, la DGH LP/SEP/EREA est en augmentation de 226 h sur l'académie.
Il y a eu 487 h de dotation complémentaire « éducation accompagnée » ce qui induit qu'une baisse de 261 h est due à la fois à la baisse de prévision d'effectif élèves à la rentrée 2017 couplée à l'offre de formation...
Cette partie-là n'est pas acceptable.

Si la dotation exceptionnelle de 27 postes pour les LP (valable uniquement pour la rentrée 2017) n'avait pas été « arrachée » à la ministre, nous aurions eu 261 h de DGH académique en moins pour l'année prochaine soit 15 postes de moins...

Pour nous, si cette augmentation de la DGH est bienvenue, elle ne saurait répondre aux besoins des LP qu'ils soient ZEP ou non ZEP car ils accueillent tous un nouveau public sans moyens nouveaux depuis longtemps.

C'est au moins 140 postes supplémentaires dont ont besoin les LP de l'académie pour travailler en dédoublant, les CAP dans tous les LP, en donnant de vrais moyens pour tous les élèves de tous les LP.

Au rythme des 27 postes supplémentaires obtenus cette année, il faudrait 5 ans pour obtenir des conditions de travail correctes.

Pour nous, c'est sur cette base qu'il faudra repartir l'année prochaine...

Pour le SNETAA – FO, la baisse des effectifs est due à une volonté politique de ne pas envoyer des élèves dans la voie professionnelle, qui se traduit par une orientation « orientée massivement » vers les LGT après la 3ème.

L'année prochaine, il y a aura des ouvertures de BTS en LP (Blaise Pascal et Léonard de Vinci)
Nous nous félicitons qu'enfin des BTS soient ouverts en LP mais pour nous, ce n'est que le début...

Tenez nous au courant de ce qui se passe dans vos établissements. Faites nous remonter vos doléances.